

Monsieur le Président,

J'ai lu votre billet de cette fin d'hiver avec intérêt.

Votre pessimisme persistant me déçoit. L'heure est à travailler positivement main dans la main pour que Neuchâtel gagne !

Par rapport à la solution à laquelle nous avons travaillé ensemble, persuadés par les services de l'Etat, que c'était la seule possible, alors que pour notre part nous en déplorions le coût et la complexité extrêmes, la solution préconisée par la commission de santé est beaucoup plus simple. Elle permet mieux de continuer à faire vivre nos hôpitaux en reprenant les bases existantes plutôt qu'en procédant d'abord au démembrement de l'institution dont nous n'avons jamais voulu, au contraire.

Votre description des directions comprend des inexactitudes qui n'en facilitent pas la compréhension. Nous admettons qu'elle est complexe et à vrai dire ne correspond pas à celle que les initiants avaient prévus à savoir un conseil d'administration et une direction pour chaque site. Nous avons admis qu'il n'y ait finalement qu'un seul conseil d'administration pour favoriser le dialogue et la complémentarité entre les deux sites : un seul conseil mais constitué de façon à ce que les intérêts des sites y soient représentés de façon équivalente. Concernant les soins il y aura un directeur général par site auquel sera adjoint sur chaque site un directeur médical et un directeur des soins, et un directeur administratif pour l'ensemble des services transversaux cantonaux. Ces trois directeurs seront regroupés au sein d'une direction cantonale de cinq personnes puisqu'on leur adjointra deux des directeurs adjoints, un issu de chaque site. Tout cela a été créé dans le but de favoriser les collaborations et une répartition judicieuse des missions. L'autonomie accordée par ailleurs aux directions leur permettra d'assurer une gestion saine et efficace de proximité spécifique aux caractéristiques de chacun des sites.

Les services qui ont une mission cantonale continueront à travailler de la même façon. La forme que vont prendre les centres de réadaptation en général dans le futur n'est pas claire. Dans un premier temps, sous la responsabilité respective de la direction du site auquel ils sont rattachés, les deux centres vont continuer d'accomplir leur mission, en regroupant ce qui doit être regroupé pour gagner en efficacité et en sécurité. Il appartiendra, quand la vitesse de croisière des deux centres de soins aigus aura été atteinte et que le paysage tarifaire et institutionnelle national aura été dessiné plus précisément, au RHNE de trouver la meilleure solution adaptée à nos besoins. L'esprit de l'initiative était sur ce point de ne rien précipiter et de travailler sur la base de l'existant en attendant d'en savoir plus.

Il faudra trouver rapidement une bonne solution à la réouverture des blocs. Ce sera la tâche des directeurs. Ce point, indissociable de l'indispensable retour à la sécurité des soins sur les deux sites pour éviter les transferts multiples et les refus d'hospitalisation sur le site de La Chaux-de-Fonds, est essentiel ; c'est la base même de l'initiative. Cela passera à nouveau par des changements d'habitude, éventuellement par des collaborations avec d'autres hôpitaux ou le secteur privé, mais cela se fera. Cela a un coût, la fermeture des blocs la nuit en aussi un, ne serait-ce que par l'exode des patients et la perte d'attractivité globale et d'image que la fermeture a entraînés. C'est sur ces bases là qu'il faut faire des calculs et non en comptant le nombre d'intervention effective entre minuit et 7h, celles que l'on s'efforce d'éviter à tout prix.

La comptabilité analytique différenciée entre les sites mais aussi entre les services est indispensable pour permettre aux directeurs de conduire leur entreprise avec efficacité et évaluer les avantages des regroupements et des collaborations.

Ce qui importe maintenant c'est d'aller de l'avant pour lever les incertitudes délétères pour le personnel. Le RHNE a besoin d'avoir recours à des hommes et de femmes nouveaux convaincus de la réussite du projet et que le canton a bénéfice à tirer du maintien de deux centres hospitaliers sûrs, autonomes et complémentaires, comme il en existe ailleurs.

Merci, Monsieur le Président, de contribuer à la réussite du projet.

Dr Claude-André Moser